

Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> édition du livre de Nicolas De Germay « Redressez votre entreprise en 100 questions », nous vous invitons à découvrir chaque semaine une interview d'un spécialiste du secteur du retournement qui nous apporte son expertise et son point de vue singulier sur la situation actuelle en restructuring.



## Interview d'Aurélien Gore-Coty

Associé-gérant, Managing Director en Debt Advisory au sein de la  
Banque Lazard Frères

Quel est le rôle d'une banque  
d'affaires dans une restructuration ?

« Notre rôle a évolué depuis la crise économique et financière de 2007-2008 où les banques d'affaires aidaient les entreprises à faire face à un manque de trésorerie et à restructurer leur bilan. La crise actuelle est plus large et les conséquences plus importantes. Notre rôle intègre désormais, en plus des problématiques de bilan ou de trésorerie, des questions de repositionnement stratégique : cession de certaines divisions, acquisitions d'entreprises, recherche de nouveaux investisseurs... Les banques d'affaires doivent gérer la problématique du réinvestissement, devenu indispensable pour permettre un retour de la croissance pérenne et rapide dans un monde qui change vite. Finalement, Lazard assure un rôle global d'accompagnement, en réglant les problématiques rencontrées, de façon in bonis, confidentielle, et pérenne ».

Sur quel type de dossiers intervenez-vous ?

« Nous intervenons plutôt en amont ou dans le cadre de procédures amiables comme le mandat ad hoc ou la conciliation. Le spectre d'intervention des banques d'affaires et d'une structure comme celle de Lazard à Paris est également plus large, et nous intervenons pour des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. Souvent, nous accompagnons des chefs d'entreprise qui n'ont pas forcément d'expérience, qui ont besoin d'avoir recours à des professionnels au-delà des avocats, capables de leur expliquer ce qui va se passer, de travailler avec eux sur une stratégie de sortie de crise et de les aider à en sortir par le haut ».

Est-ce que le dirigeant aurait raison de penser que le prix de l'intervention d'une banque d'affaires est élevé ?

« Nos clients nous sollicitent afin d'être accompagnés pour passer des caps souvent décisifs. Nous nous engageons à trouver la meilleure des solutions pour chacune des entreprises selon leur situation ».

Quel sera selon vous l'impact de la transposition en droit français de la directive Restructuration et Insolvabilité

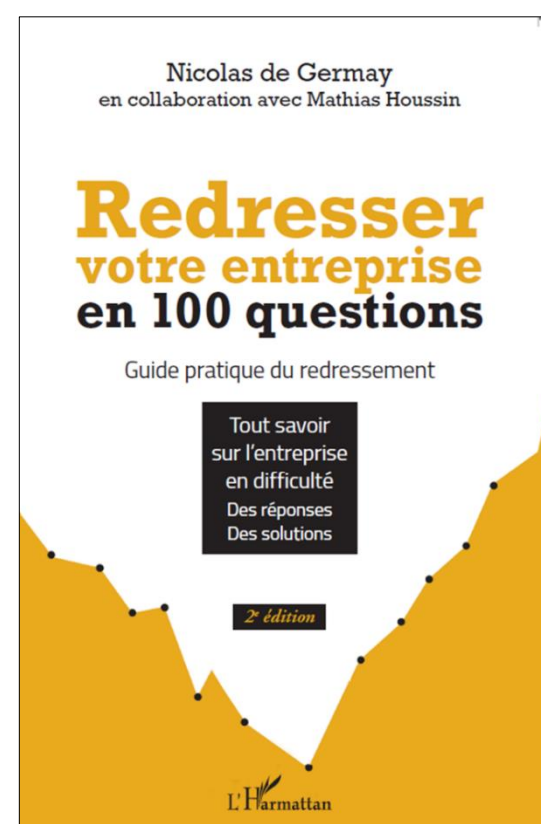
« La transposition de la Directive va avoir un impact important sur l'ensemble des règles des procédures collectives en établissant un nouvel équilibre entre les différentes parties ».

Nouvelle édition mise à jour de « REDRESSER VOTRE ENTREPRISE EN 100 QUESTIONS » GUIDE PRATIQUE DU REDRESSEMENT

Ce guide pratique du redressement aborde de façon simple et concrète l'essentiel des problématiques (juridiques, économiques, financières, sociales) que rencontrent les entreprises en difficulté, en intégrant les dispositions issues de l'ordonnance du 15 septembre 2021.

L'ouvrage accompagne le lecteur au travers de 100 questions pratiques qui lui sont destinées. Chefs d'entreprise, salariés, actionnaires, fournisseurs, créanciers, clients et repreneurs y trouveront les principes de la restructuration agrémentés de solutions pratiques. Des personnalités de premier plan apportent leur point de vue sur nombre de questions afin que le lecteur se familiarise avec l'environnement.

Outil indispensable pour ne pas se perdre dans le maquis des procédures, ce guide accompagnera utilement les entrepreneurs (auto-entrepreneurs, TPE, PME...), ainsi que, plus largement, tous les métiers de la restructuration, qu'ils soient exercés en entreprise ou en cabinet, ainsi que les partenaires de l'entreprise, qu'ils soient actionnaires, salariés, délégués du personnel ou membres d'un comité social et économique.



*Nicolas de Germay* possède une expérience de plus de 30 ans au service des entreprises en difficulté. Il est président d'Alandia Industries, l'un des principaux investisseurs en retournement français, président d'honneur et fondateur de l'association professionnelle des spécialistes de la restructuration (ARE), président-fondateur de l'Association des Investisseurs en Retournement (AIR), et participe régulièrement aux travaux de réforme des procédures collectives en France aux côtés du gouvernement.

*Mathias Houssin* est maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Spécialisé en droit commercial et plus particulièrement en droit des entreprises en difficulté, il est l'auteur de nombreuses contributions dans ce domaine.